

Arbitrage commercial OHADA (CCJA) : Procédure, stratégie et exécution des sentences

Lien : https://maroc-performance.com/formation/arbitrage-commercial-ohada-ccja-procedure-strategie-et-execution-des-sentences

DURÉE
8 jours (56h)

RÉFÉRENCE
DTA219

CATÉGORIE
Droit Commercial

Maroc Performance

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Comprendre les fondements et les mécanismes de l’arbitrage commercial dans l’espace OHADA
- Maîtriser les sources juridiques applicables à l’arbitrage institutionnel de la CCJA
- Distinguer l’arbitrage CCJA, l’arbitrage ad hoc et les autres mécanismes de règlement des différends
- Identifier les conditions de validité et les effets d’une convention d’arbitrage
- Savoir rédiger et sécuriser une clause compromissoire dans un contrat commercial
- Maîtriser les différentes étapes de la saisine de la CCJA et de l’introduction d’une procédure arbitrale
- Comprendre les règles relatives à la constitution, l’indépendance et l’impartialité du tribunal arbitral
- Analyser les questions relatives à la compétence du tribunal arbitral
- Maîtriser la conduite procédurale d’une instance arbitrale
- Préparer efficacement les mémoires, conclusions, demandes et moyens de défense
- Développer une stratégie contentieuse adaptée aux enjeux commerciaux et financiers du litige
- Maîtriser les règles relatives à la preuve, à l’expertise et aux mesures provisoires
- Identifier les principaux incidents susceptibles de survenir au cours de l’arbitrage
- Déterminer le droit applicable au fond du litige et construire une argumentation juridique cohérente
- Analyser les conditions de validité, de motivation et de rédaction d’une sentence arbitrale

Maroc Performance

👥 POUR QUI ?

- 3/ PUBLIC CIBLE
- Avocats spécialisés en droit des affaires, droit commercial et arbitrage
- Juristes d’entreprise
- Conseils juridiques et consultants en droit des affaires
- Directeurs et responsables juridiques
- Responsables des contentieux et du risk management
- Magistrats et professionnels de la justice
- Arbitres et professionnels appelés à intervenir dans des procédures arbitrales
- Experts et consultants intervenant dans les litiges commerciaux
- Dirigeants et chefs d’entreprise
- Directeurs administratifs et financiers
- Responsables de la conformité et de la gestion des risques
- Responsables des contrats et des marchés commerciaux
- Professionnels des banques, assurances et institutions financières
- Responsables juridiques de groupes et multinationales opérant dans l’espace OHADA
- Investisseurs et opérateurs économiques engagés dans des transactions internationales
- Professionnels chargés de la négociation et de la rédaction des contrats commerciaux
- Membres des directions générales impliqués dans la gestion des litiges stratégiques
- Toute personne intervenant dans la prévention, la gestion, le règlement ou l’exécution des litiges commerciaux dans l’espace OHADA

Maroc Performance



Programme détaillé

1 / FONDEMENTS DE L'ARBITRAGE COMMERCIAL DANS L'ESPACE OHADA

- Principes, sources et champ d'application de l'arbitrage OHADA
- Rôle de l'Acte uniforme relatif au droit de l'arbitrage et du Règlement d'arbitrage de la CCJA
- Distinction entre arbitrage institutionnel CCJA et arbitrage ad hoc

2 / CONVENTION D'ARBITRAGE ET CLAUSE COMPROMISSOIRE

- Conditions de validité, rédaction et interprétation de la convention d'arbitrage
- Choix de la clause compromissoire et identification des risques de rédaction
- Effets de la convention d'arbitrage sur la compétence des juridictions étatiques

3 / SAISINE DE LA CCJA ET INTRODUCTION DE LA PROCÉDURE

- Conditions de saisine, requête d'arbitrage et constitution du dossier
- Notification de la demande et détermination du cadre procédural
- Gestion des délais, communications et exigences formelles de la procédure

4 / CONSTITUTION DU TRIBUNAL ARBITRAL

- Nomination, désignation et remplacement des arbitres
- Indépendance, impartialité, conflits d'intérêts et obligations de révélation
- Contestation d'un arbitre et stratégie relative à la composition du tribunal

5 / COMPÉTENCE DU TRIBUNAL ARBITRAL

Maroc Performance

- Principe de compétence-compétence et détermination de l’étendue de la compétence arbitrale
- Contestations relatives à l’existence, la validité et la portée de la convention d’arbitrage
- Exceptions de compétence et stratégie procédurale des parties

6 / CONDUITE DE L’INSTANCE ARBITRALE

- Organisation des échanges, mémoires, pièces, audiences et calendrier procédural
- Principes du contradictoire, égalité des parties et respect des droits de la défense
- Gestion des incidents de procédure et mesures nécessaires au bon déroulement de l’arbitrage

7 / PREUVE, EXPERTISE ET MESURES PROVISOIRES

- Administration de la preuve, production des pièces et charge de la preuve
- Recours à l’expertise, témoignages et autres moyens de preuve
- Mesures conservatoires et provisoires avant et pendant la procédure arbitrale

8 / STRATÉGIE DE DÉFENSE ET CONDUITE DU CONTENTIEUX ARBITRAL

- Élaboration de la stratégie juridique, identification des prétentions et moyens de défense
- Gestion des arguments de fond, exceptions procédurales et demandes reconventionnelles
- Techniques de plaidoirie, négociation parallèle et recherche d’une solution transactionnelle

9 / DROIT APPLICABLE ET RÉDACTION DES ÉCRITURES

- Détermination du droit applicable au fond du litige et articulation avec les règles de procédure arbitrale
- Méthode de construction des mémoires, conclusions, demandes et moyens juridiques
- Analyse des contrats commerciaux, obligations des parties, responsabilité et réparation du préjudice

10 / SENTENCE ARBITRALE ET FIN DE L’INSTANCE

- Délibération, contenu, motivation et dispositif de la sentence arbitrale
- Rectification, interprétation et correction des éventuelles erreurs affectant la sentence

Maroc Performance

- Effets juridiques de la sentence et obligations des parties après son prononcé

11 / RECOURS, CONTRÔLE JUDICIAIRE ET ANNULATION

- Conditions et limites des recours contre les sentences arbitrales
- Contrôle de la sentence par les juridictions compétentes et motifs susceptibles d’être invoqués
- Stratégie procédurale en matière de contestation, annulation ou défense de la sentence

12 / RECONNAISSANCE, EXEQUATUR ET EXÉCUTION DES SENTENCES

- Procédure de reconnaissance et d’exequatur des sentences arbitrales
- Mise en œuvre de l’exécution forcée et articulation avec les mécanismes OHADA de recouvrement et d’exécution
- Stratégies pour sécuriser l’exécution, anticiper les difficultés et protéger les intérêts du créancier

Approche pédagogique

- ✔ Support Ecrit et Projection
- ✔ Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- ✔ Brainstorming et Jeux de Rôle
- ✔ Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- ✔ Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- ✔ Test de Validation des Acquis des Connaissances

Maroc Performance

Prochaines dates programmées

15 au 24 Fév. 2027	Présentiel - Casablanca
12 au 21 Avr. 2027	Présentiel - Casablanca
07 au 16 Juin 2027	Présentiel - Casablanca
02 au 11 Août 2027	Présentiel - Casablanca
27 Sep. au 06 Oct. 2027	Présentiel - Casablanca

Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

Réservation & Renseignements

Téléphone : +212 522 247 210
Email : contact@maroc-performance.com
Web : https//www.maroc-performance.com

Document généré le 18/11/2026 — Réf : DTA219
Maroc Performance — Tous droits réservés

Maroc Performance